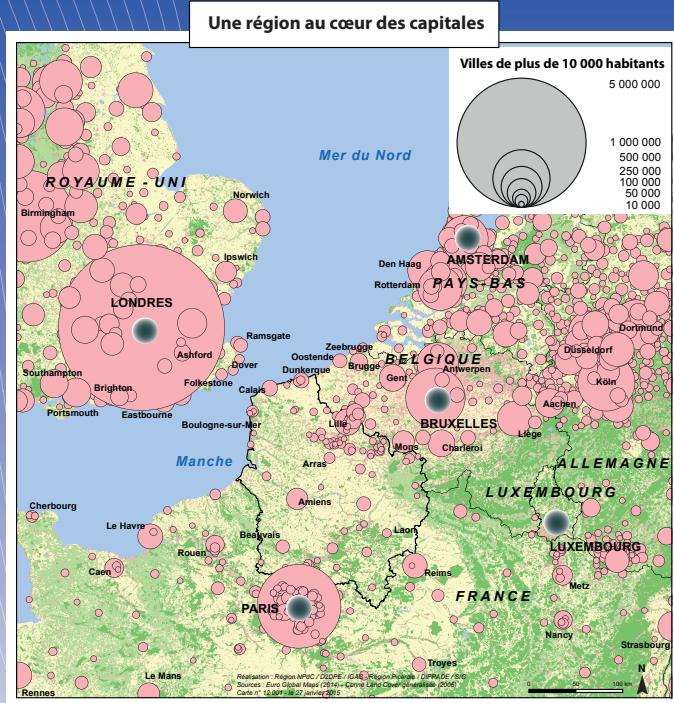


# **La nouvelle région dans un environnement européen en transformation**

**La région Hauts-de-France est le résultat de la fusion du Nord-Pas de Calais et de la Picardie. Tout en restant au cœur de nombreux flux internationaux, elle devient avec le Brexit une frontière avec un pays qui ne fait plus partie de l'Union Européenne, le Royaume-Uni.**



Credit photo : Jules Schweizer / Wikimedia Commons



Credit photo: Drew Coffman / Wikimedia Commons

Credit photo : Sergey Ashmarin / Wikimedia Commons

La région Hauts-de-France est située au cœur des capitales Paris-Londres-Bruxelles. Elle est également proche de Luxembourg et d'Amsterdam, grands centres d'affaires européens, ainsi que des grands ports de la mer du Nord. Sa situation géographique la place donc au croisement de flux économiques majeurs initiés par ces métropoles.



Servie par un relief de faible altitude et sans accident majeur, la région peut s'appuyer sur un réseau dense et ancien de voies de communication qui la place au contact de nombreux espaces européens. Elle est ainsi à la jonction entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, au cœur de l'axe Amsterdam-Paris. Avec ses façades maritimes, elle est au débouché du trafic transmanche et s'ouvre facilement vers les routes plus orientales. La présence de plusieurs aéroports (Lille, Méaulte, Beauvais) et la proximité de Roissy sont également des atouts.



La région Hauts-de-France est une région administrative créée par la réforme territoriale de 2014. Elle est le résultat de la fusion du Nord-Pas de Calais et de la Picardie, elles-mêmes créées en 1972. Elle compte cinq départements : l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme. Le siège de la préfecture de région est à Lille.

